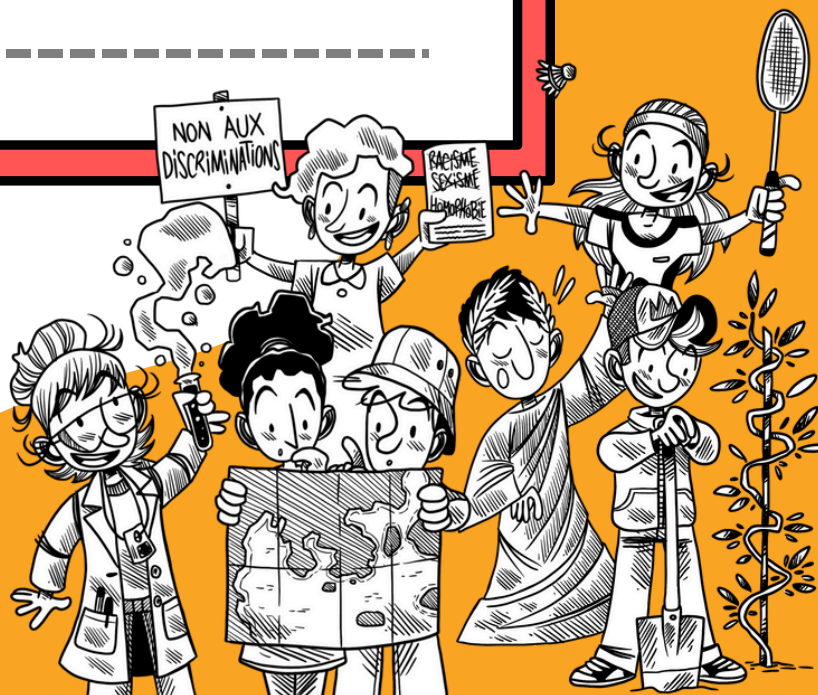


AJIR DANS LA MANCHE



TITRE DU PROJET



ETAPE 1 - QUI ÊTES-VOUS ?



QUI EST LE.LA CORRESPONDANT.E DU PROJET ?

NOM :

PRÉNOM :

ÂGE :

ADRESSE :

MAIL :

TÉLÉPHONE :

SITUATION : ☐ collégien ☐ lycéen ☐ apprenti ☐ travailleur
☐ étudiant ☐ autre

QUI SONT LES AUTRES MEMBRES DE L'ÉQUIPE ?

➤ Vous devez indiquer l'ensemble des membres de l'équipe projet. **Tous les membres doivent avoir entre 11 et 25 ans.** *A reproduire autant de fois que nécessaire.* Vous pouvez également fournir votre propre document du moment que les informations s'y trouvent !

➤ Chaque membre mineur doit fournir une **autorisation parentale**. Le document est à retrouver sur www.ajirdanslamanche.fr

NOM PRENOM	AGE	SITUATION	MAIL	SIGNATURE

KUI EST LE POINT D'APPUI À L'ENGAGEMENT KUI VOUS ACCOMPAGNE ?

➤ Dans le cadre du parcours AJIR du dispositif AJIR DANS LA MANCHE, **un soutien technique vous est apporté par le réseau de Points d'Appui à l'Engagement**. Ces professionnels pourront vous aider sur l'aspect méthodologique et vous apporter de précieux conseils.

➤ Pour pouvoir déposer une demande de financement sur ce parcours, **au moins une rencontre avec un Point d'Appui à l'Engagement est nécessaire** (par téléphone, en visio ou en physique). Les coordonnées des Points d'Appui à l'Engagement sont disponibles sur le site www.ajirdanslamanche.fr.

NOM :

PRÉNOM :

STRUCTURE :

ADRESSE :

MAIL :

TÉLÉPHONE :

AVEZ-VOUS BÉNÉFICIÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT D'UNE AUTRE PERSONNE/STRUCTURE ?



Les projets déposés dans le cadre du parcours AJIR doivent être entièrement à l'initiative et organisé par les jeunes uniquement. Néanmoins, il est possible qu'une structure vous accompagne sur la partie méthodologique et technique.

NOM :

PRÉNOM :

STRUCTURE :

ADRESSE :

MAIL :

TÉLÉPHONE :

ETAPE 2 - QUEL EST VOTRE PROJET ?

➤ Vous **pouvez présenter de manière libre** votre projet (textes, vidéos, images, dessins ...), c'est à vous de choisir. Les informations à faire paraître dans votre présentation sont ci-dessous.

➤ **Un conseil** : pensez-bien que les personnes qui vont vous lire ne connaissent pas votre projet, n'hésitez pas à être complet dans les explications !

1 QUEL EST VOTRE PROJET ?

2 COMMENT EST NÉ VOTRE PROJET ?

➤ Soyez le plus clair possible pour que l'on puisse comprendre en quelques phrases ce que vous avez envie de faire. **Racontez d'où cette idée provient, ce qui vous motive...**

3 QUELLES SONT LES INITIATIVES QUE VOUS AVEZ DÉJÀ PRISES POUR RÉALISER VOTRE PROJET ?

4 QUELLES SONT LES GRANDES ÉTAPES DE VOTRE PROJET ? COMMENT S'ORGANISENT-ELLES DANS LE TEMPS ?

➤ Le dispositif AJIR DANS LA MANCHE **n'accompagne pas les projets qui ont débuté** avant la rencontre avec la commission. **Décrivez les phases de réflexion, de préparation, l'action en elle-même et l'après-projet.** Il est conseillé de fournir un planning et un tableau de répartition des tâches si vous êtes plusieurs.

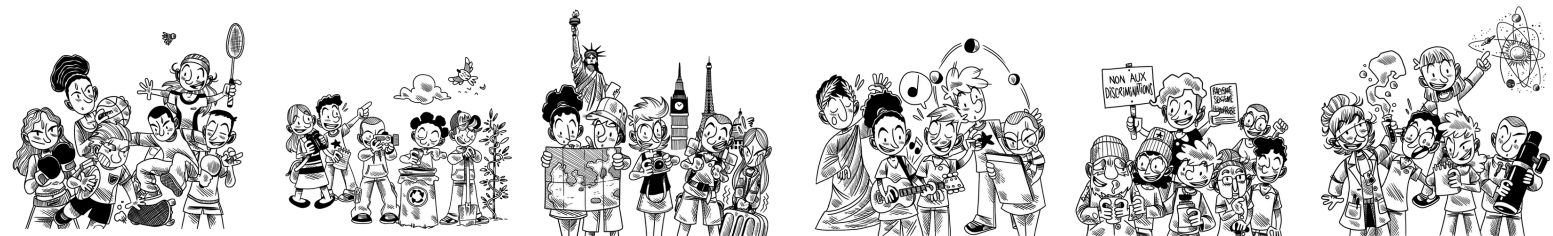
5 COMMENT ALLEZ-VOUS FAIRE CONNAÎTRE VOTRE PROJET ?

➤ L'un des critères d'obtention d'un financement via le parcours AJIR est la **mise en valeur du projet et la communication**. Soit pour obtenir de nouveaux partenaires ou pour le valoriser. Après de qui et comment allez-vous communiquer sur votre projet ?

6 QU'EST-CE QUE CE PROJET VA APPORTER AUX AUTRES ? ET À VOUS-MÊME ?

➤ Le parcours AJIR du dispositif AJIR DANS LA MANCHE **accompagne les projets des jeunes ayant un impact local et une utilité sociale**. Même si votre projet va vous apporter à vous, il faut aussi qu'il serve aux autres. comment allez-vous répondre à un besoin, partager votre expérience ou bien quel est l'intérêt de votre projet pour les autres ?

7 UNE FOIS VOTRE PROJET RÉALISÉ, QUELLES SUITES ENVISAGEZ-VOUS ?



ETAPE 3 - QUEL EST VOTRE BUDGET ?

Vous devez fournir un budget prévisionnel pour votre projet, c'est à dire indiquer toutes les dépenses et les recettes prévues.



Un budget prévisionnel doit être à l'équilibre, c'est à dire que le total des dépenses doit être égal au total des recettes.

Il faudra joindre à votre dossier tout justificatif (devis, brochures de tarifs etc.) pouvant expliquer les chiffres de votre budget.

DEPENSES		RECETTES	
TRANSPORTS <i>Ex : train, bus, frais d'essence, péages etc.</i>		AUTOFINANCEMENT <i>obligatoire</i>	ACTIONS, INITIATIVES POUR FINANCER
HEBERGEMENT <i>Ex : Hôtel, Camping, Auberge de jeunesse etc.</i>			ENTRÉES DU PUBLIC
NOURRITURE <i>Ex : Courses alimentaires, traiteur, restaurant etc.</i>			APPORTS PERSONNELS
MATÉRIEL <i>Ex : achat ou location, fournitures, sono etc.</i>		AIDES FINANCIERES EXTERIEURES	AUTRES BOURSES
PRESTATIONS <i>Ex : Entrées, intervenants etc.</i>			SUBVENTIONS
ASSURANCES <i>Ex : Responsabilité civile, matériel, participants etc.</i>			PARTICIPATION AUTRE STRUCTURE
PUB ET COMMUNICATION <i>Ex : Impressions affiches, flyers, photos etc. etc.</i>		AUTRES	
AUTRES			MONTANT AJIR SOLLICITÉ
TOTAL DÉPENSES		TOTAL RECETTES	

ETAPE 4 - QUELS SONT VOS ENGAGEMENTS ?

QUELS SONT VOS ENGAGEMENTS ?

Les lauréats du parcours AJIR s'engagent à :

- Réaliser l'activité en respectant l'échéancier prévu lors de l'attribution du financement
- Être couverts par une police d'assurance en responsabilité civile
- Envoyer à la ligue de l'enseignement de Normandie un bilan de leur action dans un délai de 2 mois suivant la réalisation avec la justification de l'emploi du financement.
- Accepter tout contrôle et à fournir tout document utile à un bilan
- Valoriser le projet et citer ou faire apparaître le dispositif AJIR DANS LA MANCHE lors de la médiatisation par voie de presse, affiches, réseaux sociaux ou autres supports.
- Participer à des temps de valorisation du dispositif AJIR DANS LA MANCHE, notamment lors de rencontres départementales ou locales avec les différents partenaires, évènement IMPEC...
- Inviter les membres du comité de pilotage du dispositif AJIR DANS LA MANCHE lors des temps forts du projet.
- Les membres du dispositif AJIR DANS LA MANCHE (comité de pilotage, point d'appui à l'engagement, coordination) ne sont en aucun cas organisateurs des projets soumis par les candidats. Ils laissent l'entière responsabilité de ces projets aux jeunes et aux parents pour les mineurs, seuls juges de l'aptitude de leurs enfants à réaliser leur projet.

Je soussigné.e

représentant.e du projet intitulé

déclare avoir pris connaissance du règlement du parcours AJIR et m'engager à en respecter les modalités.

Fait à

Le

Signature :

PLUS D'INFORMATIONS SUR :
www.ajirdanslamanche.fr



AJIR DANS LA MANCHE

